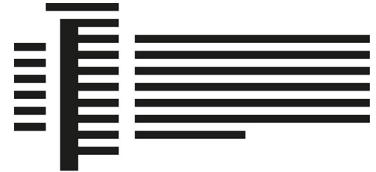




**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



ARCHITECTURE NANCY

**Communiqué de presse**  
Nancy, le 5 février 2024

## **Les étudiants de l'école d'architecture de Nancy restituent leurs travaux d'études sur Valleroy et Moineville à travers la question de la sobriété foncière dans l'habitat**

**>> Restitution des travaux des étudiants, mercredi 7 février à 17h30 à la Salle des fêtes de Valleroy, 1 Place de la Libération, 54910 Valleroy**

En présence de :

- **Luc Ritz**, Président de la communauté de communes Orne Lorraine Confluences
- **Christian Lombard**, Maire de Moineville, Vice-Président de la communauté de communes Orne Lorraine Confluences
- **Christian Lamorlette**, Maire de Valleroy, Vice-Président de la communauté de communes Orne Lorraine Confluences
- **Gaëlle Perraudin**, Directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy
- **Nadège Bagard**, architecte, maîtresse de conférences à l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy

**Pendant plusieurs mois, des étudiants en 2e année de cycle Master ont implanté leur atelier de projet dans les deux communes limitrophes de Moineville et de Valleroy (Meurthe-et-Moselle) pour interroger leur modèle de développement sous le prisme de la sobriété foncière. Rencontres, échanges avec les habitants et les acteurs du territoire ont été au coeur du dispositif d'enseignement dont les travaux seront restitués à la ville ce, mercredi 7 février.**

Réduire le rythme de l'artificialisation et de la consommation du sol est un des grands objectifs fixés aux collectivités territoriales françaises par le Plan Biodiversité de 2018, puis par la Convention Citoyenne pour le Climat (2019-2020), et enfin par la loi Climat et Résilience (2021). Le zéro artificialisation nette (ZAN) est un objectif fixé pour 2050. Il demande aux territoires de réduire de 50% le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030.

L'enjeu consiste à proposer de nouvelles formes (urbaines, architecturales, juridiques, foncières) pour que les territoires puissent continuer à se développer sans s'étendre. L'incarnation par le projet architectural d'un renouvellement typologique pourrait-il faire évoluer le champ des possibles ?

Dans ce contexte, les étudiants de 2e année ont réfléchi au devenir de plusieurs sites des communes de Valleroy et Moineville et formulé des propositions dans le cadre de leur atelier de projet encadrés par une équipe d'enseignants de l'école d'architecture de Nancy dont Nadège Bagard (coordinatrice), Sophie Caraux, Xavier Le Clerre et Sylvain Sabau.



Pour cet exercice pédagogique *in situ*, les sites d'études sélectionnés ont été :

- Le site Lanière à Valleroy, proche de la gare, un terrain en friche au milieu d'un site pavillonnaire ;
- La place des Mêlées, un espace d'un hectare non qualifié à reconnecter à son environnement ;
- La baignade à Valleroy, proche de l'Orne et de ses berges aménagées, site inondable sur une large proportion, marqué par une forte déclivité et entouré de pavillons ;
- Le site de Moineville, véritable belvédère de la commune qui surplombe l'Orne et donne à voir le grand paysage.

### **DomusLab, un espace académique consacré aux enjeux contemporains du logement**

Le dispositif Domus Lab, laboratoire permanent sur l'architecture domestique dans le Grand Est a été initié par les écoles d'architecture de Nancy et Strasbourg. Il vise à renforcer l'expertise et l'expérimentation sur les problématiques contemporaines du logement, en impliquant les Ecoles d'Architecture, les Laboratoires de recherche et les acteurs professionnels, publics et privés. Après avoir traité de la reconversion d'architectures patrimoniales en logement social (Villemin Lab en 2016), puis de la reconfiguration d'immeubles collectifs des 30 glorieuses (A rafraîchir en 2017), le projet Domus Lab a porté sur les modes d'habiter liés au vieillissement en partenariat avec le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle dans plusieurs communes ( Piennes, Neuves-Maisons, Essey-Lès-Nancy, Colombey-les-Belles et Joeuf.). L'atelier DomusLab 2023/2024 est réalisé dans le cadre de la convention de partenariat signée entre l'école d'architecture de Nancy et la Communauté de communes Orne Lorraine Confluences (CC OLC) et explore les questions de sobriété foncière.

Contact : Ecole d'architecture de Nancy /// Relations presse /// Estelle Seksik  
/// 07 87 42 90 41 /// [estelle.seksik@nancy.archi.fr](mailto:estelle.seksik@nancy.archi.fr)